



**Planification écologique**

**Appel à projets relatif à la mesure**

**« Accompagnement des agriculteurs face au**

**changement climatique »**

**Sensibilisation, réalisation de diagnostics et**

**accompagnement au passage à l'action individuel ou**

**collectif des exploitations agricoles dans leur transition**

**climatique**

**Edition 2024**

*Cette mesure de la Planification Écologique, dotée d'un budget prévisionnel de 32 millions d'euros, a pour objectif d'accompagner massivement les agriculteurs face aux enjeux climatiques. L'accompagnement devra permettre de donner une perspective et des moyens aux exploitants, aux territoires et aux filières, pour construire une trajectoire de décarbonation et s'adapter au changement climatique.*

*Cette mesure prévoit d'une part le financement de projets collectifs ayant pour objectif de construire et d'animer une stratégie « climat et agriculture » à l'échelle d'une filière ou d'un territoire. Partant d'un diagnostic territorial, cette démarche prévoit la réalisation coordonnée d'accompagnements individuels intégrés à une stratégie territoriale.*

*La mesure prévoit d'autre part l'accompagnement individuel des exploitants volontaires, par la réalisation de diagnostics climat ou sols, simplifiés ou approfondis (avec une dominante atténuation, adaptation ou santé des sols) et la construction d'un plan d'action de leur exploitation. Cette démarche sur-mesure, allant jusqu'à une évaluation des impacts économiques du plan d'action et incluant un suivi rapproché, contribue à faciliter l'engagement dans la transition agroécologique et la mobilisation dans la lutte contre le changement climatique.*